



AVIS sur les résultats prévisionnels de la campagne agropastorales 2018-2019 et sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Concertation technique du DISPOSITIF RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES (PREGEC)

Réunis du 19 au 21 novembre 2018, à l'hôtel la Rose Blanche d'Abidjan en République de Côte d'Ivoire, les membres du dispositif régional PREGEC, ont examiné les résultats de la campagne agropastorale 2018-2019 et la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest et relèvent ce qui suit.

La réunion du PREGEC du mois de novembre a permis de valider les résultats prévisionnels de la campagne agropastorale 2018-2019 et la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

La rencontre est organisée par le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et ses partenaires.

1. Sur le plan du régime pluviométrique, la saison agropastorale 2018 a enregistré des pluies globalement bien réparties dans la majeure partie de l'espace CILSS, CEDEAO et UEMOA. Par endroits, les pluies abondantes enregistrées, ont provoqué des inondations qui ont occasionné des dégâts importants sur les infrastructures et les cultures et les pâturages au Bénin, au Burkina Faso, au Nigéria, au Mali et particulièrement en Côte d'Ivoire, en Guinée Bissau, au Niger et au Togo où des pertes en vies humaines ont été enregistrées. Toutefois, dans certaines zones localisées dans la partie Sud de la zone agricole du Tchad, l'Ouest et Nord-Ouest du Niger, le Nord Sénégal, le Nord du Centre et le Sud-Ouest Mauritanie, le Cabo Verde et la Gambie, la saison pluvieuse a été marquée des ruptures plus ou moins longues et brusques qui ont entravé le développement des cultures et des pâturages.
2. Sur le plan hydrologique, les grands bassins fluviaux de la sous-région ont enregistré des écoulements globalement excédentaires par rapport à la normale hydrologique 1981-2010. Les débits de pointe ont atteint des niveaux exceptionnels sur certaines stations telles que celles de Bakel sur le fleuve Sénégal et de Koulikoro sur le fleuve Niger au Mali. Par ailleurs, l'importance des crues augure de bonnes perspectives pour la production halieutiques notamment au Mali. Toutefois, la tendance actuelle indique une diminution rapide des écoulements à la fin de la saison des pluies, ce qui pourrait limiter par endroits les productions agricoles de contre saison.
3. Sur le plan phytosanitaire, la situation a été caractérisée par la poursuite de la propagation de la chenille légionnaire *Spodoptera frugiperda* dans la région avec des dégâts parfois sévères à très sévères sur la culture de maïs dans la plupart des pays. La prévalence du ravageur est très hétérogène selon les pays (et les zones infestées) et cette variation est de l'ordre de 10 à 90% des plants infestés dans les champs. La coordination de la lutte est insuffisante dans la plupart des pays de même que les moyens de lutte utilisés ; cette situation ne favorise pas une gestion efficace et durable du fléau. Au regard de la poursuite du développement de la chenille, des attaques pourraient être observées sur les semis tardifs du maïs irrigué et de décrue pendant la saison sèche ainsi que sur d'autres cultures de contre-saison. Quant à la situation relative au Criquet pèlerin, elle est calme dans toute la région et, les équipes de terrain sont mobilisées pour la surveillance et éventuellement des interventions dans les pays de la ligne de front (Mauritanie, Mali, Niger et Tchad) où les conditions écologiques demeurent encore favorables à son développement.
4. Sur le plan agricole, les conditions hydriques ont été globalement favorables au développement des cultures. Ainsi, les productions céréalières attendues sont estimées à 74,2 millions de tonnes, soit en hausse de 8,11% et 18,9% respectivement par rapport à l'année passée et à la

moyenne des cinq dernières années. Toutefois, des baisses plus ou moins importantes par rapport à la moyenne sont prévues, au Cabo Verde (7,7%), en Gambie (51,2%) et au Liberia (6,3%). Les productions de racines et tubercules avec 187,2 millions de tonnes sont en hausse de 4,12% comparées à 2017-2018 et de 20,90% par rapport à la moyenne quinquennale. Quant aux légumineuses et oléagineux, les productions estimées à 29,2 millions de tonnes sont en hausse 5,8% et 28,9% respectivement par rapport à l'année passée et à la moyenne des cinq ans.

5. Le bilan céréalier prévisionnel établi pour la région dégage un excédent de plus 15,6 millions de tonnes. Toutefois, la consommation humaine reste tributaire des importations dominées par le riz malgré les bons niveaux de productions locales de ces dernières années. Cette situation si elle perdure pourrait constituer une entrave pour la promotion des productions locales.
6. La situation pastorale est globalement marquée par des bonnes disponibilités fourragères dans la région sauf par endroits au Nord et Est du Burkina Faso, au Cabo Verde, au Sénégal, en Mauritanie, au Centre du Mali et dans la moitié Ouest du Niger. Dans ces zones déficitaires les capacités d'accueil ne dépassent guère 60 jours pour une Unité de Bétail Tropical. Cette situation présente un risque de transhumance précoce des animaux de ces zones. En plus, certains espaces pastoraux sont inaccessibles notamment au Nord et l'Est du Burkina Faso, Nord-Ouest et Est du Niger, au Nord-Est du Mali et le Nord-Est du Nigeria, et la région du Lac au Tchad. Le niveau de remplissage des points d'eau d'abreuvement est satisfaisant dans l'ensemble à l'exception de quelques zones situées au Mali et en Mauritanie. La situation sanitaire a été marquée par l'apparition de foyers de fièvre aphteuse qui a décimé une partie du bétail notamment les petits ruminants au Bénin, au Burkina Faso, en Guinée, en Guinée Bissau, en Mauritanie, au Niger, au Nigeria, en Sierra Léone et au Togo.
7. Les niveaux d'approvisionnement des marchés de la région se sont considérablement améliorés au cours de ces derniers mois à la faveur des nouvelles récoltes. Ainsi, les prix des principales céréales sont globalement en baisse comparativement à l'année dernière, mais ils restent en légère hausse de 3 à 5% comparativement à la moyenne quinquennale exception faite du Cabo Verde, du Tchad et du Niger, où ils sont en baisse. Les hausses de prix les plus marquées sont observées actuellement en Sierra Léone, au Nigeria, au Ghana, en Gambie et au Liberia où les taux d'inflation sont très élevés comparativement aux autres pays de la région. S'agissant des produits de rente et des tubercules, les prix connaissent également une hausse légère de 2 à 15% par rapport à la moyenne quinquennale. En perspectives pour les prochains mois, les prix des principales denrées de base notamment des céréales connaîtront une baisse saisonnière importante, toutefois ils resteront légèrement en hausse comparativement à la moyenne quinquennale ; sauf au Cabo Verde, au Bénin, au Niger et au Tchad où les prix seraient en baisse jusqu'à la prochaine soudure.
8. Les prix du bétail varient selon les pays mais demeurent actuellement stables dans l'ensemble ; cependant, la tendance est à la baisse comparativement à l'année dernière et la moyenne des cinq dernières années surtout pour les bovins. Les baisses les plus importantes atteignant 20% sont observées au Tchad et au Niger en raison de la situation sécuritaire dans la zone du Lac Tchad et qui affecte négativement la commercialisation du bétail. Les hausses de prix des céréales couplées avec une baisse des prix du bétail ont entraîné une baisse des termes de l'échange qui sont actuellement en défaveur des éleveurs ; une situation qui pourrait affecter négativement les moyens d'existence des ménages pauvres et très pauvres.
9. Les résultats des enquêtes nutritionnelles réalisées pendant la période de soudure dans la région montrent une persistance de fortes prévalences de malnutrition aiguë en 2018, nettement supérieures à celles de 2017 notamment au Niger, en Mauritanie et au Mali. Même si la situation paraît stable au niveau national dans certains pays, elle cache de grandes disparités locales et la situation reste toujours alarmante avec un taux de MAG supérieur à 10% dans tous les pays du Sahel, et dépassent le seuil d'urgence de 15% dans plusieurs régions de Mauritanie, du Niger et du Tchad. Les prévalences de la malnutrition aiguë sévère ont été les plus élevées au cours de ces 2 dernières années notamment dans certaines régions de la bande du Sahel au Tchad, où l'on enregistre des taux très supérieurs au taux d'urgence (>2%). La situation nutritionnelle reste donc très préoccupante avec environ 2 millions d'enfants qui souffrent de malnutrition aiguë et de ses conséquences dans les pays du Sahel.
10. Les résultats du cycle d'analyse avec le Cadre Harmonisé conduit dans les 17 pays de l'espace CILSS, CEDEAO et UEMOA, indiquent que la prévalence de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë est globalement en baisse comparée à celle observée l'année dernière à la même période d'octobre-décembre 2017. Toutefois, 4,5 millions de personnes sont en phase de crise à pire d'insécurité alimentaire et nutritionnelle pendant la période courante (octobre – décembre 2018). Parmi elles, on retrouve 182 000 personnes qui sont en situation d'urgence et réparties au Nigeria, au Mali, en Gambie, en Mauritanie, au Niger et au Tchad en raison essentiellement de la détérioration des moyens d'existence des ménages pauvres et très pauvres et de la dégradation des facteurs de causalité de la malnutrition. Cette situation est aggravée par les effets de l'insécurité civile et les conflits armés qui sévissent au Nord-Est du Nigeria, au Centre et au Nord du Mali, à l'Est du Niger, au Nord du Burkina Faso, dans la zone du Liptako Gourma (Mali, Niger, Burkina Faso) et dans la région du Lac et du Tibesti au Tchad. Si des mesures et réponses appropriées ne sont pas mises en œuvre d'ici la prochaine période de soudure (juin-août 2019), près de 8,9 millions de personnes pourraient être affectées par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dont 4,5 millions personnes au Nigeria. Les populations en situation d'urgence alimentaire et nutritionnelle pourraient alors atteindre 500 000 personnes environ auxquelles s'ajoutent près de 51 millions personnes en phase sous pression qui pourraient être menacées.

11. Au regard de cette situation, les participants se sont préoccupés de la persistance de fortes prévalences de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition aiguë dans la région malgré les interventions réalisées dans la région.

12. Au terme de leurs travaux, les participants à la concertation technique du dispositif régional PREGEC ont formulé les recommandations suivantes :

A l'endroit des Etats:

- Élaborer rapidement des plans de réponse afin d'apporter une assistance immédiate aux populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle « crise et pire » notamment dans le Bassin du Lac Tchad au Nigeria, Niger, Tchad, en Mauritanie, au Mali, au Burkina Faso, et en Gambie à travers les aides alimentaires gratuites ciblées, des programmes de transferts monétaires et des ventes à prix modérés pour sauver les vies, protéger et relancer les moyens d'existence notamment au Nord-Est du Nigeria, au Centre et au Nord du Mali, à l'Est du Niger, au Nord du Burkina Faso, dans la zone du Liptako Gourma (Mali, Niger, Burkina Faso) et dans la région du Lac et du Tibesti au Tchad;
- Intensifier les investissements en faveur de la nutrition, notamment à travers de des actions structurelles durables visant une réduction significative des fortes prévalences de la malnutrition aiguë globale (MAG) et de la malnutrition chronique ;
- Mettre en œuvre des actions préventives de renforcement de la résilience au profit des populations sous -pression de l'insécurité alimentaire ;
- Renforcer la disponibilité et l'accès du bétail aux aliments et à l'eau dans les zones ayant enregistré des déficits fourragers importants notamment dans la bande sahélo-saharienne.
- Renforcer et maintenir la veille informationnelle sur les marchés et les zones à risque de déficit fourrager identifiées dans la sous-région,

A l'endroit des OIG : CEDEAO, CILSS et UEMOA

- Organiser une rencontre régionale de haut-niveau de mobilisation et d'actions sur la gestion de la lutte contre la chenille légionnaire et les autres nuisibles transfrontaliers et émergents en collaboration avec leurs partenaires ;
- Accompagner les pays dans la gestion efficace et durable de la lutte contre la chenille légionnaire et la coordination des actions multiples en cours au niveau régional avec l'appui des partenaires techniques et financiers ;
- Accélérer l'organisation de la conférence régionale sur le financement et la pérennisation des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et nutrition ;
- Soutenir les dispositifs nationaux de collecte, de traitement et de diffusion des informations sur l'Agriculture, la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de la Résilience en renforçant la gouvernance des politiques agricoles de SAN et Résilience.

A l'endroits des partenaires :

- Contribuer au financement des programmes d'assistance humanitaire immédiate aux populations en urgence notamment dans le Bassin du Lac Tchad et les populations en crise au Cabo Verde, en Mauritanie, au Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger, Gambie, Nigeria et Tchad.

Fait à Abidjan, le 21 Novembre 2018



Avec l'appui financier de :